



**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE
D'INDRE ET LOIRE**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

udfo37@force-ouvriere.fr

<http://37.force-ouvriere.org>

Abrogation de la Loi Travail / Retrait des ordonnances Macron sur le Code du travail

Discours du Secrétaire Général de l'UD FO 37 Grève et Manifestation à Tours 12 septembre 2017

Chers camarades,(fainéants, cyniques et extrémistes)

tout d'abord je vous apporte le salut fraternel du bureau de l'UD FO 37 et de sa commission Administrative qui ont décidé d'appeler les salariés à la grève et à manifester aujourd'hui sur un appel intersyndical qui reprend les positions et les analyses de FO et qui se félicitent de l'unité d'action sur les bases de revendications partagées par nos 4 organisations départementales présentes FO, CGT, FSU et Solidaires.

Ces ordonnances du gouvernement Macron interviennent alors que les premières mesures du gouvernement Macron/Philippe démontrent une volonté de contraindre économiquement la classe ouvrière au profit des plus aisés et des entreprises; l'addition est pour le moins salée:

Ainsi pour la Fonction Publique :

120000 postes de fonctionnaires supprimés, gel du point d'indice pour 2018, restauration du jour de carence pour maladie

(sans oublier les 330 m€ repris sur le budget des collectivités territoriales en 2017 et les 13 Mds € de baisse de dotations à venir)

Augmentation de 1,7% de la C.S.G pour tout le monde y compris les retraités

Les attaques sur la Sécurité Sociale et son financement par les cotisations

Baisse des A.P.L de 5€ par mois pour chaque allocataire

réduction drastique du nombre de contrats aidés

Dans le même Temps, ce Gouvernement octroie ses faveurs et fait des cadeaux aux couches sociales les plus aisées ainsi qu'aux entreprises :

Réforme de l'I.S.F

Baisse de l'impôt sur les sociétés de 8%

Fiscalité sur les dividendes...

Cette politique économique austéritaire se place dans la droite ligne de celle des gouvernements précédents et remet en cause toutes les valeurs de notre République Sociale. Les coupes budgétaires, dixit Bruno Lemaire, s'élèveront à 80 Mds € sur le quinquennat. Faut-il encore préciser que les entreprises du CAC 40 viennent de pulvériser le record de leurs bénéfices (sur le premier semestre) qui progressent de 22% pour atteindre 52,2 Mds €, du jamais vu, les prévisions pour 2017 dépassent les 100 Mds €. Les actionnaires s'en frottent les mains !

Cette captation des richesses produites sur le travail, au profit du capital se perpétue depuis des décennies, elle met à mal nos services publics, notre protection sociale, l'emploi, elle développe précarité et pauvreté et permet de détricoter toutes les conquêtes du mouvement ouvrier qui ont amené à la création de notre République Sociale. L'inégalité et les injustices sociales explosent

Les ordonnances Macron s'inscrivent pleinement dans cette orientation politique, la Ministre du Travail indiquant vouloir entraîner la transformation de notre modèle social, pour instaurer le dialogue social au niveau de l'entreprise, car pour elle, dicit « L'entreprise c'est le bien commun ». Cette notion dans l'histoire sociale renvoie à la doctrine sociale de l'Eglise qui se construit en opposition à la charte d'Amiens et à la lutte des classes et qui nie la divergence d'intérêts entre le patronat et le salariat.

Pour l'UD FO 37, c'est clair la philosophie générale de ces ordonnances c'est un pas de plus vers le Corporatisme, contre les principes républicains et les garanties collectives. Ces ordonnances s'inscrivent dans les pas des Lois Auroux 1982, Balladur 1993, Fillon 2004, celle sur la représentativité de 2008, de l'ANI de 2013, de la loi Macron de 2014, Rebsamen de 2015 et aggravent la Loi Travail de 2016 dont nous demandons toujours l'abrogation. Toutes ces lois n'ont eu de cesse d'organiser méthodiquement la casse de notre modèle social, de mettre à sac la négociation collective et d'enfermer le salarié dans l'entreprise, là où le rapport de force lui est le plus défavorable.

Il est certain que grâce à notre action et c'est à mettre au crédit de FO, le gouvernement n'a pas pu aller aussi loin dans son projet de « dialogue social dans l'entreprise ». Néanmoins le Medef considère qu'il s'agit d'une première étape importante et la CFDT considère elle que ces ordonnances ne vont pas assez loin dans le renvoi à l'entreprise. Alors oui mes camarades, l'UD FO 37 se place dans les résolutions de notre congrès confédéral FO, comme du CCN et de la Commission exécutive confédérale qui dans sa dernière déclaration indique que la position de FO c'est d'être contre ces ordonnances.

L'UD FO 37 se félicite de cette position vu le nombre d'éléments dans ces ordonnances qui constituent une régression sociale et qui sont en tant que tels inacceptables :

- L'inversion de la hiérarchie des normes est accentuée, que ce soit par le transfert de la loi vers la branche ou de la branche vers l'entreprise. Les primes et indemnités négociables au niveau de l'entreprise et non de la branche accentueront le dumping social.
- La précarité sera institutionnalisée à travers le contrat de chantier ou d'opération et la remise en cause du contrat de travail par accord collectif.
- Les licenciements augmenteront avec la réduction des délais de recours, la simplification de la procédure et l'intégration des plans de départs volontaires à travers la rupture conventionnelle collective.
- Le changement de périmètre du licenciement économique et la barémisation des indemnités prud'homales pour licenciement irrégulier ou sans cause réelle et sérieuse faciliteront ces derniers.
- La fusion des institutions représentatives du personnel (IRP) concentrera les responsabilités syndicales sur un nombre limité de personnes transformant les salariés détenteurs de mandats syndicaux en co-gestionnaires d'entreprises sans réels moyens. La disparition du CHSCT aura un impact dramatique sur la santé et

la sécurité des salariés. Inéluctablement, le CHSCT dans le secteur public sera aussi touché.

- Enfin, les organisations syndicales sont directement attaquées : avec la possibilité ouverte de négociation par le nouveau comité social et économique et non les délégués syndicaux, par la négociation possible sans organisation syndicale dans les entreprises de moins de 50 salariés, par le référendum d'entreprise et par la diminution des salariés protégés avec la fusion des IRP et la diminution de leurs moyens d'action.

Toutes ces mesures remettant en cause la capacité des salariés à s'organiser librement dans leurs organisations syndicales, visent à les associer aux décisions de leurs employeurs et à leur faire partager les risques courus par l'entreprise.

Par ailleurs, bon nombre de ces mesures vont toucher directement les TPE et le PME et créent dès lors une rupture d'égalité républicaine, ce qui aura un impact direct dans notre département pour tous les salariés, qui demain devront supporter les conséquences.

Ce constat est là, il se suffit à lui-même. Nous ne ferons pas nôtre, la rhétorique qui consiste à se féliciter de se voir imposer le pire au motif d'avoir évité encore « plus pire ». Au-delà de s'inscrire dans la continuité de ces dernières décennies en matière de moins-disant social, les contre-réformes actuelles et à venir visent intégralement la destruction de notre modèle social et des acquis des luttes de ces deux derniers siècles et en particulier les acquis fondamentaux arrachés entre 1936 et 1950.

L'austérité budgétaire et la déréglementation du travail sont les deux faces de la même politique antisociale appelée à se poursuivre avec les contre-réformes : chômage, formation professionnelle, retraites... Là encore, il faudra se mobiliser largement pour défendre pied à pied les droits des salariés. C'est un combat qui a aussi valeur historique.

Mes chers camarades, pour faire reculer ce gouvernement et le patronat sur leurs projets d'éclatement des garanties et droits collectifs, il n'y aura que le rapport de force à notre disposition, c'est à dire la grève générale interprofessionnelle public/privé. C'est la seule issue qui se présente pour la classe ouvrière, le gouvernement ne reculera pas, et si demain nous voulons préserver nos droits pour en conquérir de nouveaux, les salariés ne pourront pas faire cette économie ; soyons persuadés qu'il n'existe aucune autre option à notre disposition. L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

Alors pour cela, il faut continuer dans les prochains jours à discuter avec l'ensemble des salariés, les informer, tenir des assemblées générales pour construire cette riposte car la classe ouvrière rassemblée et organisée sur ses revendications est une force. Cette journée de grève et de manifestation est un point d'appui incontestable pour structurer cette résistance.

Alors Mes camarades en avant les revendications: défense de tous nos acquis, Abrogation de la loi travail / Retrait des ordonnances Macron.

je vous remercie

Tours , le 12 septembre 2017